

AVERTISSEMENTS ET MISES EN GARDE :

- INSTALLER OU UTILISER CONFORMÉMENT AUX CODES DE L'ÉLECTRICITÉ EN VIGUEUR.
- À DÉFAUT DE BIEN COMPRENDRE LES PRÉSENTES DIRECTIVES, EN TOUT OU EN PARTIE, ON DOIT FAIRE APPEL À UN ÉLECTRICIEN.

DESCRIPTION :

Ces interrupteurs sans fil ne requièrent pas de pile pour communiquer avec un vaste éventail de récepteurs. Chaque fois qu'on les actionne, un microgénérateur produit un léger courant électrique qui alimente un transmetteur intégré. Ce transmetteur envoie ensuite des signaux de commande pour mettre des charges sous ou hors tension. Avec les dispositifs appropriés, ils peuvent aussi être employés pour tamiser ou intensifier l'éclairage.

DISPOSITIFS COMPATIBLES :

- Relais à trois fils
- Relais à cinq fils
- Gradateurs/relais enfichables
- Récepteurs à quatre canaux basse tension
- Contrôleurs de pièce
- Thermostats

MATÉRIEL REQUIS :

- Tournevis ordinaire
- Tournevis Phillips
- Ruban en mousse à deux faces (pour les installations en employant)
- Vis et dispositifs d'ancrage (pour les installations en employant)

PROGRAMMATION ET ACTIVATION :

1. **AVERTISSEMENT :** POUR ÉVITER LES RISQUES D'INCENDIE, DE CHOC ÉLECTRIQUE OU D'ÉLECTROCUTION, COUPER LE COURANT AU FUSIBLE OU AU DISJONCTEUR ET S'ASSURER QUE LE CIRCUIT SOIT BIEN COUPÉ AVANT DE PROCÉDER À L'INSTALLATION.
2. **Ne pas installer l'interrupteur avant de l'avoir programmé** pour communiquer avec tous les récepteurs visés. Il faut aussi en vérifier la portée avant de le fixer pour de bon.
3. **Durant la programmation, s'assurer que l'interrupteur se situe dans un rayon de 16 pi (5 m) du récepteur visé.** (Remarque : la portée des récepteurs est réduite en mode de programmation.)
4. **Programmation :** pour associer un interrupteur sans fil à un récepteur, il suffit d'appuyer sur une bascule pendant que ce dernier est réglé dans le mode de programmation voulu (se reporter aux directives accompagnant le récepteur).
5. **Activation :** une fois l'association terminée, appuyer de nouveau sur une bascule pour commander les charges.
REMARQUE : Il ne faut pas tenter de commander les charges alors que le récepteur est en mode de programmation, puisqu'on pourrait accidentellement effacer l'interrupteur de sa mémoire ou l'y ajouter.

DIRECTIVES

On peut installer les interrupteurs sans fil dans des boîtes murales ordinaires ou les poser en saillie au moyen de vis ou de ruban à deux faces.

INSTALLATIONS EN SAILLIE AU MOYEN DE VIS :

1. Percer au besoin des trous d'amorce dans le mur.
2. Employer les vis appropriées (non comprises) pour fixer la plaque arrière de l'interrupteur sur le mur.
3. Fixer l'interrupteur sur la plaque arrière au moyen des vis fournies (6 x 3/8 po).
4. Fixer la plaque avant sur l'interrupteur au moyen des autres vis fournies.

INSTALLATIONS EN SAILLIE AU MOYEN DE RUBAN À DEUX FACES :

1. Fixer l'interrupteur sur la plaque arrière au moyen des vis fournies (6 x 3/8 po).
2. Fixer la plaque avant sur l'interrupteur au moyen des autres vis fournies.
3. Apposer des segments de ruban à deux faces sur la plaque arrière de l'interrupteur.
4. Coller l'assemblage au mur.

INSTALLATIONS DANS UNE BOÎTE MURALE :

1. Mettre la plaque arrière de côté, puisqu'elle n'est pas requise pour ce type d'installation.
2. Fixer l'interrupteur dans la boîte au moyen des vis fournies (6-32 x 3/4).
3. Fixer la plaque avant sur l'interrupteur au moyen des autres vis fournies.

FICHE TECHNIQUE		
	WSS0S-D0x	WSS0S-D2x
Portée	50 à 150 pi (normale)	
Fréquence	315 MHz	
Alimentation	Autogénérée, quand l'interrupteur est actionné	
Canaux	2 boutons (1 bascule)	4 boutons (2 bascules)
Canaux de sortie	En fonction du nombre de récepteurs à portée de signaux	
Dimensions	2,75 (larg.) sur 4,5 (haut.) sur 0,62 (prof.) po	
Certifications radio-électriques	FCC (États-Unis) : SZV-PTM200C IC (Canada) : 5713A-PTM200C	
Adressage	Identificateur réglé en usine (1 sur 4 milliards)	

DÉCLARATION DE CONFORMITÉ :

FCC : SZV-PTM200C, IC : 5713A-PTM200C

Ce dispositif est conforme aux exigences de la partie 15 des règlements de la FCC ainsi qu'aux normes en matière de brouillage (NMB) préjudiciable en vertu de la réglementation du ministère canadien des Communications.

Il peut être utilisé à condition :

- (i) qu'il ne cause aucun brouillage préjudiciable;
- (ii) qu'il ne soit pas affecté par les interférences d'autres dispositifs susceptibles notamment d'en perturber le fonctionnement.

Leviton est une marque déposée de Leviton Manufacturing Co., Inc. aux États-Unis, au Canada, au Mexique et dans d'autres pays. Les autres marques de commerce qui apparaissent aux présentes appartiennent à leurs propriétaires respectifs.

EXCLUSIONS ET GARANTIE LIMITÉE DE 2 ANS

Leviton garantit au premier acheteur, et uniquement au crédit du dit acheteur, que ce produit ne présente ni défauts de fabrication ni défauts de matériaux au moment de sa vente par Leviton, et n'en présentera pas tant qu'il est utilisé de façon normale et adéquate, pendant une période de 2 ans suivant la date d'achat. La seule obligation de Leviton sera de corriger les dits défauts en réparant ou en remplaçant le produit défectueux si ce dernier est retourné port payé, accompagné d'une preuve de la date d'achat, avant la fin de la dite période de 2 ans, à la **Manufacture Leviton du Canada Limitée, au soin du service de l'Assurance Qualité, 165 boul. Hymus, Pointe-Claire, (Québec), Canada H9R 1E9**. Par cette garantie, Leviton exclut et décline toute responsabilité envers les frais de main d'oeuvre encourus pour retirer et réinstaller le produit. Cette garantie sera nulle et non avenue si le produit est installé incorrectement ou dans un environnement inadéquat, s'il a été surchargé, incorrectement utilisé, ouvert, employé de façon abusive ou modifié de quelle que manière que ce soit, ou s'il n'a été utilisé ni dans des conditions normales ni conformément aux directives ou étiquettes qui l'accompagnent. **Aucune autre garantie, explicite ou implicite, y compris celle de qualité marchande et de conformité au besoin, n'est donnée**, mais si une garantie implicite est requise en vertu de lois applicables, la dite garantie implicite, y compris la garantie de qualité marchande et de conformité au besoin, est limitée à une durée de 2 ans. **Leviton décline toute responsabilité envers les dommages indirects, particuliers ou consécutifs, incluant, sans restriction, la perte d'usage d'équipement, la perte de ventes ou les manques à gagner, et tout dommage-intérêt découlant du délai ou du défaut de l'exécution des obligations de cette garantie.** Seuls les recours stipulés dans les présentes, qu'ils soient d'ordre contractuel, délictuel ou autre, sont offerts en vertu de cette garantie.

Ligne d'Assistance Technique : 1 800 405-5320 (Canada seulement)
www.leviton.com

WEB VERSION